## Séances de la Municipalité

## Résumé des décisions municipales

Préavis n° 18/2011-2016 Service infrastructures et travaux - Eclairage public Patrimoine administratif - Crédit-cadre 2013-2016

Adopter le préavis n° 18/2011-2016 relatif au Crédit-cadre 2013-2016 pour l'éclairage public.

#### Préavis n° 20/2011-2016 Secteur de voirie - Remplacement d'un véhicule

Adopter le préavis n° 20/2011-2016 relatif au remplacement d'un véhicule au secteur voirie.

## Préavis n° 19/2011-2016 Chalet les Alouettes, Morgins - assainissement énergétique - demande de crédit complémentaire

Accepté tel que présenté, le préavis n° 19/2011-2016 Chalet les Alouettes, Morgins - assainissement énergétique - demande de crédit complémentaire, dont Fr. 41'435.39 pour Crissier.

### Sortie des Aînés - 11 septembre 2013 - Validation date et offre CGN

Confirmer la date du mercredi 11 septembre 2013 pour la sortie des Aînés et valider le montant de Fr. 11'660.-- TTC pour la location à cette date, du bateau "Lausanne".

## Secteur voirie - Adjudication pour la mise en place d'une cunette et de deux caniveaux pour la récupération de l'eau sur le site de Montassé

Adjuger la pose d'une cunette et de deux caniveaux pour la récupération de l'eau sur le site de Montassé à l'entreprise Bourgoz Paysages Sàrl, pour un montant de Fr. 5'823.90 TTC, ainsi que la remise en état du terrain à raison de Fr. 15.--/m2 à cette même entreprise.

## Taxe déchets - Nouveau règlement des déchets - Adoption des textes: annexes au règlement, concept de communication, gestion des sacs, article Crissier Contact et texte site internet

Le service infrastructures et travaux soumet pour approbation divers documents d'information liés à l'introduction de la taxe déchets dès le 1er janvier 2013. Tels que présentés par le service des travaux, adopter:

- les annexes au règlement sur la gestion des déchets;
- le concept communication;
- le concept Informatique de gestion des déchets;
- la proposition de désigner l'économat général du service patrimoine et bâtiments est déclaré comme revendeur communal pour l'achat des rouleaux à prix préférentiel.

# Centre sportif de la Ruayre – Préavis n° 100/2011 – Transformation des locaux et réfection façades – Travaux de maçonnerie abris containers

Adjuger les travaux de maçonnerie relative à la transformation des locaux et la réfection des façades au Centre sportif de la Ruayre, à l'entreprise Blondel & Jaques SA à Crissier, pour un montant de Fr. 13'710.60 TTC.

#### Naturalisation facilitée de Mme Demace Patricia

Accorder la bourgeoisie de Crissier à Mme Demace Patricia, ressortissante espagnole, conformément à la procédure cantonale facilitée selon l'art. 25 LDCV, s'appliquant aux candidats nés en Suisse.

#### Naturalisation facilitée de M. Demace Jérôme

Accorder la bourgeoisie de Crissier à M. Demace Jérôme, ressortissant français, conformément à la procédure cantonale facilitée selon l'art. 25 LDCV, s'appliquant aux candidats nés en Suisse.

#### Service Infrastructures et travaux - Rapport interne sur la répartition des tâches et missions du service

Tel que présenté par service infrastructures et travaux, valider le rapport relatif à la répartition des tâches et aux missions du service infrastructures et travaux. Ainsi, le 1er juillet 2012, le service urbanisme et travaux a été divisé en deux nouvelles entités :

- Le service « Urbanisme développement mobilité police des constructions »
- Le service « Infrastructures et travaux ».

Le rapport a pour objectif de confirmer la répartition des tâches, et de fixer les missions du service infrastructures et travaux. Il doit aussi permettre de clarifier au niveau des collaborateurs leur attachement et leurs tâches.

## Gare de Renens - Lot 3 - Préavis intercommunal pour la réalisation de la 1ère étape: tracé routier Sud et giratoire des Glycines

- Valider les textes du préavis intercommunal et de la convention de construction pour la réalisation de la 1<sup>ère</sup> étape, tracé routier Sud et giratoire des Glycines.
- Déterminer les éléments de corrections ou de compléments au préavis soit refus des frais d'entretien de la passerelle et validation la clé de répartition des coûts entre les quatre communes partenaires.
- Porter le préavis intercommunal à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal de Crissier fixée au 11 février 2013.